



Bureau municipal d'Agay
603 Bd de la plage
83530 Agay
0494820174
Bm.agay@ville-saintraphael.fr



Agay-Anthéor-Le Trayas

Compte rendu de la réunion publique du 13 mai 2019

Personnes présentes :

Personnes élues :

Mr F. MASQUELIER ; Maire de Saint-Raphaël, Mme F. DUMONT ; Adjointe à la sécurité, Mme J. CHIODI ; 1^{ère} Adjointe, Mme Y. ZUCCO ; Adjointe au quartier, Mr M. CHABERT ; Adjoint à l'urbanisme, Mme F. BADJI ; Chef de Cabinet, Mr T. TAPIERO ; Chargé de mission.

Administration :

Mr L. RÉGNÉ ; DGS, Mr D. BOYÉ ; DGA Pôle ressources-Qualité-Services à la Population-Culture, Mr JJ. PRETTE ; DGA Sécurité publique et qualité de vie. Mme C. BUTARD ; Directrice du bureau d'Etudes, Mr X. GUYARD ; Directeur du service urbanisme, Mr P. BRIDOUX-MARTINET ; Directeur du service Communication.

Conseillers de quartier :

Mme C. LAUGIER, Mme C. MONGENET, Mme. VARGAS, Mr G. PINNETERRE, Mr F. CHARPENTIER, Mr A. SURELLE, Mr M. MARCON, Mr F. POLVERINI,

Excusé. e.s : Mme AM. TRUJILLO. DGA, Mme FONTAINE ; Commissaire divisionnaire, Mme N. RECHICHI-BORROL, Mr L. LIBÉRATO.

Ordre du jour :

- I. Présentation des rapports d'activités **2018** par les conseillers de quartier :
 - a. Commission urbanisme et aménagements : Mme Colette MONGENET
 - b. Commission environnement et cadre de vie : Mme Colette LAUGIER
 - c. Commission sécurité routière-voirie-travaux routiers : Mr Gilles PINNETERRE
 - d. Commission culture-animation-sports : Mr Fabrice CHARPENTIER

Réflexions pour 2019

 - e. Urbanisme-aménagement : Mr André SURELLE
 - f. Environnement cadre de vie : Mr Michel MARCON
 - g. Sécurité routière-voirie-travaux routiers : Mr François POLVERINI
 - h. Culture-animation-sports : Mme Martine VARGAS
- II. Questions du public

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CONSEILLERS DE QUARTIER. 2018

COMMISSION URBANISME ET AMENAGEMENTS -Colette MONGENET-

La SNCF prévoit d'entreprendre des travaux afin de sécuriser le viaduc d'Anthéor.

Concernant la sécurisation du bord de plage d'Agay, les travaux seront effectués par les services techniques de la ville (CTM).

A ce jour, deux projets de construction de logements font l'objet d'une demande de permis de construire. En référence à l'article 6 de la Charte des Conseils de Quartier, une présentation des projets par les promoteurs sera organisée en présence des conseillers du quartier, requérant ainsi leur avis.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Il sera mis en service sur la plage d'Agay cet été, un accès pour handicapés.

Les espaces « plages non-fumeur » seront reconduits cet été. Des cendriers de plages seront distribués sur les espaces fumeurs.

Au vu de son succès, l'opération « Livres libres » est étendue à la plage du Pourrousset, Anthéor et au Trayas dès cet été.

Concernant les démarches administratives, le bureau municipal d'Agay s'est doté de matériel informatique à destination de la population afin d'en faciliter ces dernières.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE-VOIRIE-TRAVAUX ROUTIERS

Afin de réduire la vitesse, boulevard de la plage, un radar pédagogique a été mis en service. Concernant la problématique de stationnement, des zones bleues ont été matérialisées, place Giannetti ainsi qu'à proximité des commerces.

COMMISSION CULTURE-ANIMATION-SPORTS

Il a été décidé que le Beach volley sur la plage d'Agay serait de nouveau opérationnel pour l'été 2019 avec ajout de sable fin. De même que quatre agrès seront en accès libre, place du Relais.

2019 - 2020

COMMISSION URBANISME ET AMÉNAGEMENTS

M. le Maire indique que le réaménagement de la place Giannetti sera étudié dans le cadre d'une programmation de travaux à étudier avec le Conseil Départemental.

Mme Dumont informe qu'un réaménagement du réseau routier départemental sur le territoire de la CAVEM est à l'étude chaque année, la priorité sera donnée à Saint-Raphaël.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Mme Dumont apporte des renseignements sur le dispositif « Voisins Vigilants Solidaires ». Elle rappelle que M. le Maire a souhaité compléter et renforcer la protection des raphaëlois en adhérant à la plateforme « VVS ». Le mode d'emploi est disponible sur le site de la ville.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE - VOIRIE – TRAVAUX ROUTIERS-Mme C. MONGENET- :

Mme MONGENET fait état de la vitesse excessive et les nuisances sonores qui font l'objet d'attentions particulières en matière de prévention. Des ralentisseurs et panneaux pédagogiques ont été installés sur le boulevard de la plage où les contrôles routiers y sont fréquents. Cette dernière annonce une action de prévention pour les motards les 28 et 29 septembre. L'idée étant de sensibiliser les conducteurs des deux roues à la vitesse excessive, au bruit et la nécessité d'avoir un équipement de sécurité.

COMMISSION CULTURE - ANIMATION – SPORTS-M. Fabrice CHARPENTIER- :

Plusieurs projets sont à l'étude. L'idée de la mise en place d'un radeau de baignade dans la baie d'Agay a requis un avis défavorable de la part des pompiers.

La création d'un pôle d'activités nautiques est annoncée pour 2020. Le jardin de l'oratoire est pressenti pour l'installation de jeux d'enfants. Des soirées « contes » pourront y être organisées. Le stade Saint-Exupéry accueillera du 16 juillet au 20 août, le cinéma en plein air. La programmation des films correspondra aux sorties nationales.

QUESTIONS DU PUBLIC

Question sur le Trayas : risque incendie et prise de risque des cyclistes au feu tricolore.

M. le Maire informe que le Trayas restera raphaëlois. Cependant en raison des 20 km de route entre le Trayas, Anthéor et le centre-ville, une commission travaille avec la commune de Théoule afin d'étudier la mutualisation de certain service public.

Le projet de vendre la mairie annexe, n'est plus d'actualité. Néanmoins des travaux pour la mise aux normes seront entrepris et la gestion sera confiée à l'association en charge de l'animation au Trayas.

En ce qui concerne la dangerosité au niveau du feu tricolore, un miroir sera positionné d'ici 15 jours.

Question sur Anthéor : nuisances sonores sur route et dans les airs.

M. le Maire déclare n'avoir aucun pouvoir concernant les avions ou les hélicoptères. Il rappelle que les contrôles routiers sont fréquents. Les radars relèvent de la compétence de l'Etat, une demande sera faite par courrier ; elle sera adressée au Préfet et sa réponse sera transmise.

Question sur Agay : est-il prévu une réflexion sur le long terme relative au devenir de Saint-Raphaël et du village d'Agay ?

M. le Maire :

Quelles sont nos racines et notre identité. Vous pourrez assister cette année à un cycle de conférences sur l'histoire de Saint-Raphaël et son évolution. Seulement 10 % des habitants sont natifs de Saint-Raphaël. Valoriser le patrimoine exceptionnel de l'Estérel renvoie à la question du tourisme et de son schéma de développement. Il s'agit de réfléchir au tourisme en responsabilisant les acteurs.

Comment faire venir d'autres opérateurs ? Comment développer une ville ? Saint-Raphaël ne doit pas être qu'une cité balnéaire. Faire reconnaître la ville en recevant de grands intellectuels lors de conférences, Eric Orsenna, Luc Ferry... nous le faisons aujourd'hui régulièrement.

C'est également, être vigilant, vis-à-vis de l'administration de l'Etat qui se désengage de plus en plus.

L'hôpital et ses services qui ferment, la médecine est la première des préoccupations des français. Il faut se battre pour un hôpital performant.

Ma priorité est la jeunesse, il faut que les jeunes soient reconnus. Un Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place. De nombreuses actions dont la bourse au permis de conduire ou encore la récompense des mentions Très Bien obtenus au BAC.

Une politique de logement est absolument nécessaire pour la jeunesse avec des formations supérieures. Cette année 40 jeunes resteront à Saint-Raphaël et bénéficieront d'une formation digitale. Un grand réaménagement des équipements sportifs, de concert avec la ville de Fréjus est prévu. Nous allons ainsi récupérer un foncier important. C'est un investissement pour la jeunesse.

Question sur les ancrs à vis :

M. le Maire : Il y avait 130 ancrs à vis, 30 ont été supprimés. Nous avons regardé ce qui pouvait constituer un juste milieu, d'autre part c'est un dispositif qui a fait ses preuves.

Question sur le renouvellement du sable :

Cette année il a été programmé pour la plage du Veillat.

Mme Claire Butard explique le phénomène naturel qu'est l'érosion des plages sur toute la côte. Le ré-ensablement est réglementé, il fait l'objet d'études assez longues devant être présentées aux services de l'Etat. L'apport du sable peut avoir un impact et un coût important. Le budget du sable représente plus de 100 000 euros par an.

Question sur la dégradation de la faune sous-marine et l'état de la faune sauvage :

M. Maurice Chabert apporte des éclaircissements sur la protection de la faune sous-marine et sauvage : - la ville est adhérente à la convention Pélagos, qui vise à protéger les cétacées de Monaco à Toulon. Nous vous tiendrons informés sur les travaux de ce partenariat. Quant à la surveillance en mer, la Police Municipale avec leurs bateaux, la brigade de l'environnement ainsi que des associations, contribuent à surveiller notre zone protégée de 450 hectares.

Des contrevenants sont interceptés soit, par la Police Municipale, soit, par la gendarmerie maritime se sont retrouvés devant les tribunaux pour répondre de leurs méfaits.

En ce qui concerne la qualité des eaux de baignades, un contrôle est effectué au quotidien. La CAVEM possède son propre laboratoire, les résultats sont connus dès le lendemain. Nous avons une surveillance assez complète du dispositif « qualité des eaux de baignade » et de la mer.

Question sur l'absence d'un bureau de poste au Trayas :

M. le Maire expose l'importance de maintenir une présence des services publics, rendez-vous est pris avec les représentants de la Poste. Nous vous tiendrons informés.

Hormis faire pression en tant que ville moyenne cette difficulté est accrue. La tendance est à la métropolisation, c'est-à-dire qu'il faut investir dans les grandes villes où se trouvent des universités et des hôpitaux, et des services publics.

Tout ceci ne doit pas se faire au détriment des villes ; il faut s'opposer aux fermetures de classe maternelle, nous l'avons fait à Valescure et la classe n'a pas été fermée.

Question : le court de tennis du Trayas a été supprimé.

M. le Maire : à voir.

Question : comment sensibiliser les gens en matière d'environnement, comment changer les comportements ?

M. le Maire : Dans les écoles, a été mis en place une opération simple concernant le tri des déchets dans les cantines. Les plus jeunes relayent auprès de leurs parents. La jeune génération a beaucoup à nous apprendre.

Question : Quelle place pour des bornes de recharges électriques ?

M. le Maire : nous avons commencé en centre-ville et à Agay. Nous devons réaliser de gros travaux sans augmenter les impôts et sans recourir à l'endettement. L'année passée la ville a procédé à un million d'euros d'économie sur le fonctionnement, cette année environ deux millions d'euros ont été dégagés en autofinancement.

Question : l'écobuage n'étant plus permis, envisagez-vous de procéder au ramassage des déchets verts ?

M. le Maire : Nous avons commencé cette année par Valescure, l'objectif étant de le développer sur Boulouris, Agay et le Dramont.

Fin de la séance.